

COMPTE RENDU DU VERBATIM DE LA SÉANCE RÉGULIÈRE

de la Municipalité du Canton de Hampden

tenue le mardi 2 mars 2021 à 19 h par Teams-conférences.

1. Ouverture de la séance

L'ouverture de la séance à 19 h 05 en présence des conseillers : Martin Turcotte et Pascal Prévost et des conseillères : Monique Scholz, Chantal Langlois et Sylvie Caron et Lisa Irving. Le maire Bertrand Prévost agit comme président de la séance. Madame Manon Roy, directrice générale agit comme secrétaire de la réunion et madame Anne-Marie Lacourse, adjointe à la directrice générale comme secrétaire pour le verbatim.

2. Adoption des ordres du jour

L'ordre du jour est adopté tel que présenté avec le point Varia ouvert. Proposé par le conseiller Martin Turcotte. **Adoptée**

3. Adoption du procès-verbal du 2 février 2021 et celui de la réunion extraordinaire du 22 février

Les procès-verbaux du 2 février 2021 et du 22 février sont présentés sans lecture. Il est proposé par Martin Turcotte leur adoption en retirant *le voisin.....*

Adoptée

3.1 Suivi aux procès-verbaux

Aucun suivi

4. Rapport des comités et du maire

a) Maire Bertrand Prévost: Ce fut tranquille à la table des maires. Sauter un an sur le mesurage des fosses pour limiter des frais des municipalités. Le maire a présenté les différents endroits avec les prix. C'est à suivre. Pour le conteneur, si nous en avons un c'est juste des matériaux secs.

b) Loisirs avec Chantal Langlois :

- Rencontre des loisirs de la MRC. Ils ont parlé d'un projet santé globale sports-études avec la polyvalente Louis-Saint-Laurent en canot et vont rajouter d'autres sports. Ils vont en parler à la table des maires pour solliciter les municipalités, pour septembre 2023 pour secondaire 1 à 5.
- Pas de Plaisirs d'hiver cette année. Les loisirs ont fait une demande pour l'ouverture des sentiers.
- Loisirs n'ont pas eu autre chose en préparation pour les camps de jours de cet été.

c) Conseillère Lisa Irving : MADA. Il n'y a rien.

d) Conseillère Sylvie Caron: Pour le Massif de la Contrée : 4 février rencontre et on a regardé ce qui avait été fait. Une subvention de 5 000 \$ site WEB coûte 400 \$, une conférence dans la semaine du 10 juin pour leurs activités. Plusieurs argents rentrent. SADC : 3 500 \$, le Député : 1 500 \$

e) Conseiller Martin Turcotte: rien.

f) Conseillère Monique Scholz: Il n'y a rien eu avec le comité du service incendie.

g) Conseiller Pascal Prévost : Il n'y a rien eu avec le comité sécurité publique.

5. Rapport de la directrice générale Manon Roy:

Manon remet son rapport (une copie papier est disponible).

- Plusieurs rencontres et formations, rencontre D.G. écocentre et les écocentres mobiles (vous avez les modèles de résolutions) Ose le Haut - fabrique ton hiver, le 17 mars, schéma incendie cela s'en vient.
- Les ventes pour taxes seront remises en novembre au lieu de mars;
- Rencontre avec MTQ par vidéoconférences pour des nouvelles subventions qu'ils offrent aux municipalités. Un montant de 200 millions en subvention pour l'entretien des chemins, comme la route 257 et le Franceville où beaucoup de camions passent. Les demandes sont à partir du 1^{er} mars, donc à venir.
- Alarme CSDR, vient le 30 mars pour l'installation.
- site WEB : Anne-Marie explique le 24 juin et les personnes de l'extérieur qui pourrait nous le faire fonctionner, mais il faut compter de 5 à 6 semaines pour la mise en fonction. Bertrand donne son opinion que 2 000 \$ c'est un prix raisonnable comparativement aux autres municipalités. Lisa demande que l'on vérifie avec l'Université de Sherbrooke et demande que l'on remette à l'Atelier de travail du 30 mars. Anne-Marie parle du travail de l'ancienne responsable du site, madame Geneviève Lussier. Manon donne aussi de l'information. Lisa est d'accord de regarder la suite de la madame, ça reste aussi de regarder l'Université de Sherbrooke et la dame de Notre-Dame-des-Bois. Anne-Marie et Manon rappellent que cela commence à presser pour mettre en action le site et expliquent le problème d'aller chercher des gens d'un peu partout et l'on peut les perdre en cours de route et dépense de l'énergie peut-être pour rien. Et regarder aussi si nous aurons le temps de gérer le site au complet. Martin demande que l'on en reparle au prochain atelier de travail.
- Participation à la conférence de Presse pour le MADA. Marguerite Blais a annoncé une aide de 105 000 \$ pour les 13 municipalités et Scotstown va se

joindre à nous quand nous serons à la même étape. Nous serions les quatorze (14) municipalités. Eux avaient commencé indépendamment.

6. **Rapport des services incendie, voirie et urbanisme.**

Service Incendie :

- Problème de souris dans la caserne, du poison a été acheté qui sera mis.
- Rapport d'incendie, il y a eu aussi un feu de cheminée. Il y aura 3 bunkers à décontaminer. On demande à une conseillère si l'on connaît l'endroit pour la décontamination. Un conseiller exprime que cela fait partie des fonctions du directeur d'incendie de faire les recherches et de procéder, ou sinon que Daniel contacte le chef pompier de Scotstown.
- Thermostat dans la caserne donc à savoir si la municipalité remboursera le montant de 20 \$ avec facture pour le changement du thermostat. Martin demande si Daniel avait le droit de faire cette réparation. Le maire dit qu'il ne faut pas s'enfermer dans les fleurs du tapis. Bertrand dit, concernant l'installation du thermostat, qu'un employé municipal n'est pas assujetti aux lois. Pour l'entretien, nous ne sommes pas obligés de faire venir quelqu'un pour faire les travaux.
- Monique a une question pour la sortie qui était un feu de cheminée sur la rue Albert. Alerte générale. Cela a bien été.
- Suivi avec le sauvetage hors route. Martin et Monique étaient là.
- Demande de la facturation qui devait être envoyée pour le sauvetage aux municipalités. Il n'y a rien qui dit qu'il fallait faire une facture à envoyer aux municipalités. Martin et Lisa disent que c'est important de faire la facturation aux municipalités. Manon explique le montant du 600 \$ qui avait été facturé à La Patrie. Manon va faire la facturation de 2020 aux 4 municipalités et l'envoyer.
- **L'entente du sauvetage hors route.** Tout le monde l'a eu ! Les assurances c'est La Patrie qui s'occupe de cela. Est-ce que toutes les municipalités avaient accepté ? Scotstown demande que nous vérifiions et elle va payer 2021. Nous allons faire les facturations 2020 et 2021.
- **Le rapport annuel,** nous l'avons reçu aujourd'hui. Nous devons l'adopter avant le 31 mars. Il fut que les élus en prennent connaissance. Il n'y avait pas eu vraiment de changement. Manon demande si les élus sont prêts à l'adopter à cette réunion ou s'ils veulent une réunion extraordinaire. Le maire est d'accord pour l'adopter maintenant. Monique exprime qu'elle n'a pas consulté le rapport annuel d'incendie. Martin explique que c'est le même rapport des six dernières années. Pour les pratiques à cause du COVID, il y en a eu la moitié, visites avertisseurs de fumée, il n'y en a pas eu, éducation pas eu à cause du COVID. Il y a eu deux ou trois sorties et les deux sorties de VTT. Il n'y a pas eu de cours. Lisa dit que le rapport de Daniel n'est pas correct. Pascal est d'accord pour l'adopter ce soir. Le programme FNPE1500 fait partie de ses pratiques, mais il

n'y a aucune référence dans ses pratiques du programme. Mettre en application des vérifications, selon l'ancien schéma concernant les 50 points d'eau. Un ménage dans le rapport est à faire, des points d'eau qui ne fonctionnent plus. C'est quoi qui est acheminé aux autres services d'incendie ? Un rapport à propos d'une sortie qui avait été faite. Chantal rappelle que Daniel était déjà venu parler pour le changement du nombre des points d'eau. Alain Thibault avait fait un relevé. Bertrand et Daniel avaient fait un relevé et un déclassement sur les points d'eau. Cela va aller dans le cartable et avec la clé USB de monsieur Richer. Nous allons savoir où placer ces informations et faire les suivis par la suite. Tous les points que Lisa a demandés ce sont les mêmes que ceux de l'an passé. L'acheminement des rapports aussi semble ne pas être acheminé ou aux mauvais endroits. Manon répond aux conseillers que tous ces points-là sont notés et seront remis à Daniel à son évaluation lors de la signature de son évaluation. Il est à noter que si ces points-là ne sont pas modifiés par le directeur de voirie, cela ne sera pas acceptable et qu'à la prochaine évaluation du directeur d'incendie il faudra que cela soit corrigé, sans faute.

IL EST PROPOSÉ PAR LE CONSEILLER PASCAL PRÉVOST, d'adopter le rapport d'incendie avec le rapport tel quel avec les recommandations obligatoires que le rapport prochain pour 2021 soit corrigé et affecté correctement. Les conseillères Monique Scholz et Lisa Irving votent contre l'adoption du rapport tel que présenté pour des raisons précises, par exemple, les phrases sont erronées ou mal complétées. Anne-Marie demande s'il serait possible que ceux qui ont relevé des erreurs nous les surlignent en jaune, marque les notes et nous les achemine à l'administration pour que l'on tente avec espérance un meilleur rapport 2021. Chantal demande s'il serait possible pour Daniel de corriger ses erreurs avant l'adoption. Manon dit que cela serait possible. Chantal demande une date précise pour que ce soit fait. Bertrand dit que les affaires essentielles sont là et le reste est des détails. « *Si vous voulez avoir un service incendie, arrêtez d'achaler. Nous ne sommes pas une caserne de Sherbrooke. Oui pour l'amélioration, je suis d'accord, mais on peut passer à autre chose. On gagne notre vie ailleurs, il faut prendre cela avec du recul. On laisse cela au comité de sécurité* ». Donc la proposition d'adopter le rapport est **adoptée** à la majorité, à la condition que les corrections soient apportées, tout en tenant compte des deux conseillères qui refusent l'adoption. Plusieurs discussions et commentaires négatifs sont suivis, par exemple le périmètre urbain, sa présence à toutes les réunions de la sécurité, etc. Le comité de sécurité (Martin) va regarder le rapport et remettre leurs commentaires dans la semaine qui suivra. L'adoption est reportée au point 10.6. Adoption du rapport annuel d'incendie et dans la résolution inclure la phrase : selon les changements demandés.

Service de voirie :

- Le rapport de voirie a été remis et Manon explique tout le plan de travail que Bruce met à jour et les prochaines tâches. Nous parlons de la moisissure au Pavillon dessous les escaliers. Bruce pourrait faire les réparations et le nettoyage. Manon explique la remorque qui sert pour mettre l'équipement hivernal pour éviter la rouille. Le camion n'est pas plaqué pour se servir de cette remorque.
- En avril, les numéros civiques seront installés.
- Le portable arrivera à la mi-mars.
- Inspection souris : Bruce a fait une inspection sommaire et il ne voit pas vraiment d'où elles viennent que cela soit pour la caserne et le Pavillon. Nous allons faire ce qu'il faut pour les contrôler.

Manon explique que l'hiver il n'y a pas beaucoup de travaux. Il y a les patrouilles et Bruce travaille de chez lui, entre autres pour les soumissions.

Service Urbanisme :

- Manon rappelle que les conseillers ont lu le rapport de l'urbanisme avec les 2 pages.
- Manon explique les dossiers dans le MacNamée et la route 214. Des lettres seront envoyées lorsque l'inspecteur nous enverra son modèle. Informations supplémentaires pour la route 214, le champ n'est pas visible si tu ne vas pas te promener. Le shack (la cabane) est à 300 pieds derrière la maison. En fin de semaine, il y avait huit bacs. C'est rétroactif de deux ans selon l'inspecteur. Manon fait la lecture du suivi administration et celui de Fernando.
- La conseillère Lisa Irving, espère que le plan de rapport de Bruce sera présenté d'ici peu à la municipalité avec le suivi des travaux. Manon dit que oui. Au niveau du document de suivi avec l'inspecteur : c'est bien. Elle exprime : ne pas oublier de lui faire part des délais et de faire des suivis serrés.

7. Question par courriel ou téléphone

Monsieur Myre

Monsieur Myre é écrit une lettre pour demander au conseil des réponses à ses questions que Manon lit aux élus. (À côté de chaque question, il y a réponse)

- a) Taxes foncières concernant le taux : réponse le taux est le même, mais il y a eu des augmentations concernant les contrats d'ordures.
- b) La route 257 : La MRC nous donne un soutien administratif.

- c) La taxe camion alors que le maire écrivait : Bertrand explique : Lui, il mélange une épargne et un profit. Ce n'est pas un profit. Si nous avions été au privé, cela nous aurait coûté 40 000 \$. Cela nous a permis d'empêcher de dépenser 40 000 \$ Ce n'est pas la même chose. Pour la MRC nous donne un soutien administratif.
- d) Bacs bruns. Manon exprime que ce n'est aussi pas tout le monde qui accepte cette décision.
- e) Les citoyens qui tirent profit des services, utilisateurs-payeurs : le maire répond par un exemple pour celui qui n'a pas d'enfant et le pourquoi il paye des taxes scolaires. Pour le service d'incendies, une fusion avec La Patrie, n'a aucun rapport. C'est normal que les citoyens paient selon la valeur de leur immeuble.

En résumé, le maire lui fera parvenir une lettre qu'il présentera au conseil avant de la faire parvenir à monsieur Myre pour avoir leurs opinions. Lisa propose de faire attention concernant un pourcentage de service que les citoyens ne reçoivent pas. Il faudrait savoir où, ou jusqu'à où on peut vérifier ce genre de questionnement. À suivre. Faire attention dans la généralisation. Il y a des choses que nous avons droit et d'autres non. Martin demande si c'est possible pour Manon et Anne-Marie de répondre par courriel dont le conseil a pris connaissance et le remercie d'avoir pris le temps de nous écrire et que le conseil en discutera à la prochaine réunion et que nous allons par la suite répondre à toutes ses questionnements. Concernant l'application que Lisa demande, Bertrand répond. Lisa demande de regarder les exceptions. Bertrand comme les bacs, les routes, et tout cela peut évoluer. Manon dit qu'il faudra peut-être regarder pour réviser cela pour la prochaine année.

Madame pour réduction et allègement de paiements de ses taxes :

- a) Plusieurs personnes appellent et demandent pour discuter des taxes en temps de COVID. Il faudra en discuter en cours d'année avant la taxation. Chantal demande : quels services ? Exemple des services qu'ils ne reçoivent pas au complet. À revoir. Manon explique d'autres comparaisons comme la route 214 et la MTQ. Chantal demande de réviser l'appellation des termes.
- b) Lisa exprime que nos machineries pourraient être utilisées sur d'autres artères comme la 214, donc il faut avoir un minimum à charger et les citoyens doivent être conscients des activités que Hampden offre. Voir comment on pourrait aborder le titre de la taxe exemple taxe camion. On pourrait vérifier s'il y a une autre façon de fonctionner. Sylvie explique la niveleuse. Bertrand fait aussi comparaison avec un propriétaire de boisé et le service de police. Lisa demande que Bertrand s'informe à la prochaine réunion des maires. Il faut être conscient que c'est le bien commun qui doit l'emporter.

8. **Approbation des salaires et des comptes** : Proposé par le conseiller Martin Turcotte.

Adoptée.

9. **Correspondance** (Plusieurs documents ont été remis aux élus dans leur courriel)
- a) UMQ
 - b) L'avis public : que la date va changer pour les ventes pour taxes qui seront remises en novembre au lieu de mars;
 - c) CLD du HSF
 - d) Suivi MRC
 - e) CAB service impôts à envoyer par courriel à Martin;
 - f) Ma place mon village : Webinaire au 11 mars, c'est aux élus de s'inscrire;
 - g) Le transport pour le vaccin. On peut s'informer si c'est gratuit et le préciser sur l'information Facebook et autres;
 - h) Projet d'agrandissement du lieu d'enfouissement technique de Bury : BAPE : Monique est contente que ce soit à l'ordre du jour. L'agrandissement de 13 hectares à 33 hectares, c'est rendu à l'étape de passer devant le bureau d'audience sur l'environnement et demain, il y a un zoom d'information pour ceux et celles qui veulent participer dans le processus du BAPE et Monique a l'intention de participer comme citoyenne, mais elle est prête à représenter la municipalité à la condition que les élus soient d'accord. Elle pense que c'est une fleur de faire savoir que le Canton de Hampden est présent pendant les audiences. Les élus sont d'accord. C'est une première étape qui sera des infos et les intervenants pour répondre aux questions et la 2^e étape, il pourrait avoir une présentation d'un mémoire. Tout le monde est d'accord. Bonne chance à Monique et le maire est enthousiaste à ce projet. Aussi, c'est de s'assurer que cela soit fait le plus correctement possible pour l'environnement et les gens à proximité qui y habitent. Monique est motivée. Commentaires de Lisa : elle s'intéresse à ce que nous le mettions partout et l'envoyons au journal L'Événement. Lisa demande aussi de vérifier avec le ministère des Affaires municipales dans la note que nous avons mis;
 - i) Réserve du ciel étoilé du Mont-Mégantic. Souligner que les villes et municipalités et le respect des améliorations des nouveaux luminaires;
 - j) MADA : discuté tantôt avec le rapport de la direction;
 - k) Anne-Marie explique la position de René Vachon de la MRC. Monsieur Vachon nous a invités à le recevoir lors de notre prochaine réunion afin de pouvoir répondre aux questions des élus. Manon va confirmer avec lui ;
 - l) Mise en berne du drapeau du Québec : il sera mis en berne à Hampden.
 - m) Rencontre Zoom : Ose le Haut, le 11 mars à 19 h (la D.G., le maire et un membre du comité des Loisirs participeront.
 - n) Honoraires vidéoconférence du service incendie (à vérifier au contrat de Daniel)

10. Résolutions

10.1 Liste officielle des augmentations des salaires 2021 des Employés

Anne-Marie répond à toutes les questions, et dans la partie de la résolution nous mettons juste la partie du haut.

Il est proposé par le conseiller Martin Turcotte d'accepter la liste officielle des augmentations des salaires 2021 des Employés de Hampden.

Adoptée

10.2 Participation à l'écocentre mobile

Reporté (parce que nous allons attendre René Vachon. S'informer des dates de Scotstown et La Patrie pour leurs dates.

10.3 Points de dépôt pour Résidus domestiques dangereux (RDD)

Reporté

10.4 Boues de fosses septiques

Reporté

10.5 Résolution travaux de nivelage Scotstown 2021

Le prix était de 125 \$. Est-ce que vous êtes d'accord du taux à l'heure. Ce n'est pas trop, mais raisonnable. Lisa veut savoir le calcul de l'équipement : calculer le coût de revient avec l'employé Bruce pour savoir si c'était raisonnable. Pour la pépinière et le camion. Voir la planification du remplacement et calcul des prix correctement. Le maire exprime que Scotstown est notre seul client. C'est correct de vouloir faire une étude avec les coûts, mais il ne faut pas exagérer. Prévost est 150 \$ et Ménard il est dessous. Ce n'est pas vilain de faire une étude, à suivre pour l'étude.

Il est proposé par Lisa d'accepter le montant de 125 \$

Adoptée.

10.6 Adoption du rapport annuel d'incendie 2020.

Il est proposé par la conseillère Sylvie Caron d'accepter le rapport annuel d'incendie 2020, tel que présenté avec les modifications et les corrections recommandées. Les conseillères Lisa et Monique sont contre.

Adoptée à la majorité.

11. Varia

11.1 Député subvention Frontalier du sentier

Monique : point d'information pas vraiment municipal. Sentiers frontaliers : vous seriez fiers de savoir que le député François Jacques a donné une enveloppe pour déneigement le chemin et le stationnement pour la semaine de relâche. Le député a mis ses priorités à la bonne place pour faire bouger la population. Et, il y avait beaucoup de monde dimanche.

11.2 Demande de Lisa Irving

Lisa remercie pour la demande Drop box, et espère que cela sera tangible pour la prochaine réunion. Manon donne le mot de passe pour les besoins de la tablette. Manon exprime le désir de pouvoir fonctionner avec cet outil pour le prochain atelier de travail. Lisa nous explique comment c'est fait. Manon dit qu'elle continue à se former pour que cela fonctionne. Réfléchir par mois et avec le canton de Hampden. Monique suggère de mettre le nom de la municipalité dans le nom de dossier avec la date de réunion.

12. Période de questions

Il n'y a pas de question, car il n'y a pas de public.

13. Levée de la séance à 21 h 01. Proposé par Chantal Langlois.

Le maire souhaite une excellente soirée et une bonne fin de journée.

Adoptée

Par Anne-Marie Lacourse,
Secrétaire de la réunion du Verbatim.